

Réaction des Banques Alimentaires au rapport « Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs »

2 FEVRIER 2022

Auteur.e.s

FÉDÉRATION FRANÇAISE
DES BANQUES ALIMENTAIRES

Les Banques Alimentaires ont souhaité apporter leur contribution en réaction au Rapport publié le 10 novembre 2021 par Terra Nova, « Vers une sécurité alimentaire durable : enjeux, initiatives et principes directeurs ».

La première partie de ce rapport dresse en effet un constat qui nous a paru sévère de l'aide alimentaire, et ce sans avoir donné lieu à des auditions ou échanges préalables. Ce bilan ciblé sur l'aide alimentaire nous semble en décalage avec la deuxième partie du rapport qui porte un projet de société très large, celui d'une "Sécurité Alimentaire Durable", projet qui dépasse largement le cadre de l'aide alimentaire et sur lequel les Banques Alimentaires ne se sont pas positionnées.

Nous remercions Terra Nova d'avoir permis aux Banques Alimentaires, par cette présente contribution, de rappeler leur projet associatif et partager leur expérience. Lucides sur les défis à relever, les Banques Alimentaires soutiennent les démarches de progrès engagées pour y répondre avec leurs 6011 associations, CCAS et épiceries sociales partenaires.

L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL ET LA QUALITÉ DE L'ALIMENTATION DISTRIBUÉE AU CŒUR DU PROJET ASSOCIATIF DES BANQUES ALIMENTAIRES

Selon leur charte, les objectifs des Banques Alimentaires sont :

- de lutter simultanément contre la précarité alimentaire et le gaspillage alimentaire, d'utiliser l'aide alimentaire comme créatrice de lien social
- de participer à l'amélioration de l'alimentation distribuée
- de s'adapter constamment à l'évolution des besoins de nos partenaires, de la société et des personnes en situation de précarité, en respectant les grands objectifs de développement durable (ODD).

Le projet associatif des Banques Alimentaires n'a pas la prétention de répondre à l'ensemble de la problématique de l'insécurité alimentaire. L'aide alimentaire constitue en effet un complément pour l'alimentation des personnes en situation de précarité alimentaire. Les personnes accueillies à l'aide alimentaire déclarent économiser en moyenne 92 euros par mois ce qui est significatif par rapport à leur revenu moyen de 839 €, soit un budget grevé par les dépenses contraintes (énergie, logement, téléphonie).

L'aide alimentaire constitue également une porte d'entrée pour créer du lien social, grâce à l'engagement au quotidien de 7000 bénévoles : se construit une relation humaine de proximité, qu'aucune carte d'achat ne pourra remplacer, et ce alors que notre société est de plus en plus fragmentée et déstabilisée par la crise Covid. Le besoin d'accompagnement est important ou très important pour 66 % des personnes accueillies, d'autant que de moins en moins d'entre elles reçoivent l'aide de leur entourage (*étude FFBA par l'Institut CSA, novembre 2020*).

Le projet originel des Banques Alimentaires est basé sur la lutte contre le gaspillage. Leur mission s'inscrit désormais dans un cadre plus complexe, aux enjeux multiples, avec des actions diversifiées et innovantes. Conscientes des défis à relever, les Banques Alimentaires cherchent à inscrire leurs actions dans des démarches de progrès avec leurs 6011 partenaires (associations, CCAS et épicerie sociales), tout en accompagnant 2,1 millions de personnes.

1. LA LUTTE CONTRE LE GASPILLAGE ALIMENTAIRE, UN DÉFI QUI RESTE D'ACTUALITÉ

Le gaspillage alimentaire, malgré les progrès accomplis, reste un problème public d'actualité: 150 kilos d'aliments sont jetés par an, par habitant, soit l'équivalent de 159 euros par personne et près de 3% des émissions de CO2 en France par an.

Ainsi, le lien entre gaspillage et précarité alimentaire s'inscrit dans une économie circulaire vertueuse, dont le prérequis est bien sûr le strict respect de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité des aliments.

Qui peut souhaiter un retour en arrière sur la lutte contre le gaspillage, n'oublions pas que des produits consommables invendus étaient, il y a encore quelques années, tout simplement détruits ! La France a été le pays pionnier dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et ce combat qui porte ses fruits est désormais étendu au gaspillage non alimentaire avec l'entrée en vigueur au 1er janvier de la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Avec 75 000 tonnes récupérées et sauvées de la destruction par les Banques Alimentaires, ce sont 300 000 tonnes d'émissions équivalent Co² évitées par an grâce à leur action.

2. ENJEU DE LA PRÉVENTION SANTÉ PAR ALIMENTATION

Les conséquences physiologiques des déséquilibres alimentaires peuvent se manifester par la maigreur ou au contraire par le surpoids et l'obésité et les nombreuses maladies qui leurs sont associées (maladies cardio-vasculaires, diabète, cancer, etc.).

Les actions de diversification des approvisionnements des Banques Alimentaires et d'accompagnement des personnes accueillies se sont développées en lien avec la montée en puissance de ce nouvel enjeu public, celui de la prévention santé par l'alimentation : un sujet dont se sont saisies les Banques Alimentaires depuis plus de 10 ans, en travaillant sur les objectifs du Programme National Nutrition Santé (PNNS) créé en 2001.

2.1. PRÉVENTION SANTÉ PAR L'ALIMENTATION : LES BESOINS DES PERSONNES EN PRÉCARITÉ

Selon l'étude que la FFBA mène tous les deux ans avec l'Institut CSA (novembre 2020) :

- 82% des personnes interrogées déclarent connaître au moins un problème de santé.
- 19 % des personnes ayant recours à l'aide alimentaire déclarent avoir du surpoids,
- 16 % du diabète,
- 3% des maladies cardio-vasculaires

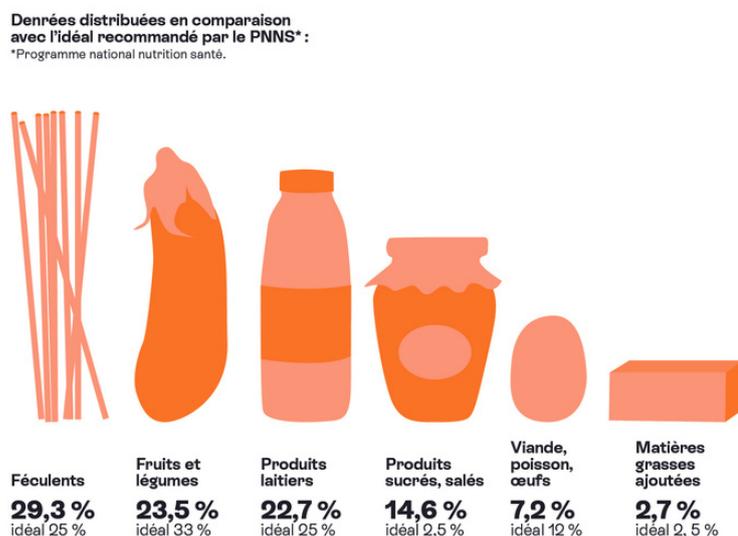
Entre 2012 et 2020, la demande en fruits et légumes des personnes accueillies est passée de 7% en 2014 à 22 % en 2020.

En réponse à ces attentes :

- En l'espace de 8 ans, la part des fruits et légumes distribués est passée du 18% à 24% du total des produits distribués par le réseau des Banques Alimentaires.

Ainsi :

- Pour 73 % des bénéficiaires, l'aide alimentaire permet ainsi d'avoir une alimentation équilibrée et pour 60 % de se sentir en meilleure santé : (étude FFBA/Institut CSA 2020).



Source : Publication rapport annuel 2020 des Banques Alimentaires | Banques Alimentaires (banquealimentaire.org)

2.2. LA RECHERCHE DE LA QUALITÉ, DE LA TRAÇABILITÉ ET DE L'ORIGINE FRANCE, UNE EXIGENCE CONSTANTE DANS LE TRAVAIL QUOTIDIEN DES BANQUES ALIMENTAIRES

- **Pour l'approvisionnement en produits alimentaires en général :**

Les Banques Alimentaires utilisent le logiciel VIF pour gérer au quotidien et en temps réel les entrées et sorties des produits alimentaires : identification des fournisseurs, Date Limite de Consommation, quantités, origine et nature des produits. À tout moment, grâce à la consultation de ces informations, la Fédération se donne la capacité d'être réactive en cas d'alerte sanitaire pour intervenir avec la meilleure efficacité possible. La Fédération est reconnue organisme de formation en hygiène et sécurité des aliments : depuis 2008, ce sont plus de 30 000 personnes, de notre réseau et des associations partenaires, qui ont bénéficié de cette expertise. La mise à disposition gratuite par les Banques Alimentaires du logiciel de gestion Passerelle/Ticadi permet aux associations partenaires d'assurer le suivi des bénéficiaires, des stocks, de la distribution ainsi que des outils administratifs et de statistiques.

Les recommandations du PNSS sont prises en compte structurellement et prioritairement dans le travail de prospection de dons et d'achats des Banques Alimentaires, ainsi que dans la formation des prospecteurs.

Les achats, qu'ils soient financés par des fonds publics ou privés, sont basés sur des fiches techniques prenant en compte des critères de qualité avec une recherche constante de montée en gamme. Des tests gustatifs sont systématiquement effectués. Une attention particulière à l'origine France est portée.

- **Dans la politique des achats plus particulièrement :**

Par exemple, en décembre 2021, les achats effectués par la Fédération Française des Banques Alimentaires, ont porté sur 7 produits alimentaires retenus pour compléter les ressources en protéines et en fruits et légumes, produits fortement demandés par les associations et CCAS et épiceries sociales, partenaires des Banques Alimentaires.

Sur ces 7 denrées achetées, 5 sont fabriquées en France : haricots verts cultivés dans les Hauts-de-France, maïs cultivé dans le Sud Est de la France, Plat cuisiné élaboré à Saint Gilles Croix de Vie (85), lieu noir (Atlantique) proportionné et conditionné au Havre, oeufs en plein air d'origine France. Ainsi, 72% de cette dotation financière d'achat est fléchée vers de l'achat de productions alimentaires françaises.

3. L'IMPORTANCE DE LA DIVERSIFICATION DES SOURCES D'APPROVISIONNEMENT ET CONSTRUCTION DE FILIÈRES DE SOLIDARITÉ ALIMENTAIRE

- **La diversification des sources d'approvisionnement des Banques Alimentaires est actée, et va à l'encontre de l'affirmation d'une prépondérance des denrées du FEAD.**

Répartition des sources d'approvisionnement en 2020 :

- 38% grandes et moyennes surfaces en 2020, contre 44% en 2019
- 35% producteurs agricoles et industriels, contre 22% en 2019
- 17% Union Européenne/Etat (Fonds Européen d'Aide Alimentaire « FEAD » et Crédits National des Epiceries Sociales « CNES »)
- 10% Collectes Nationales

Source : Publication rapport annuel 2020 des Banques Alimentaires | Banques Alimentaires (banquealimentaire.org)

- **On constate des liens renforcés avec les filières agricoles, qui marque la montée en puissance de la notion d'approvisionnement local, un travail engagé par les Banques Alimentaires depuis plusieurs années et qui s'est accéléré à la faveur de la crise : en 2020 ce sont 1147 producteurs et coopératives engagés avec les Banques Alimentaires.**

1. Par le don volontaire des agriculteurs et transformateurs, qui donne lieu à une production spécifique pour construire des filières de solidarité alimentaires, quelques exemples :

Opération « Lait du cœur » - janvier 2021 : grâce à une initiative des producteurs de la Laiterie Saint Denis de l'Hôtel dans le Loiret, une extraordinaire chaîne de solidarité a vu le jour en janvier 2021 afin de fournir un million de litres de lait à l'ensemble du réseau des Banques Alimentaires, avec 133 producteurs engagés.

Opération Jus du Cœur - mai 2021 : suite au succès de l'opération Lait du Cœur de janvier 2021, notre partenaire LSDH nous a soutenu de nouveau en mai 2021, en mobilisant une autre filiale du Groupe sur un nouveau produit : Jus de Fruits d'Alsace. 620 000 litres de jus d'orange pour l'aide alimentaire des Banques Alimentaires (briques de 1L). L'opération a été co-construite avec notre partenaire Jus de Fruits d'Alsace (JFA), conditionneur, et a permis de mobiliser un réseau d'intervenants de la filière : producteurs de jus d'orange, fournisseurs d'emballage, transporteurs. Les briques de jus d'orange ont été livrées aux Banques Alimentaires. Celles-ci les ont distribuées à leur réseau d'associations partenaires.

Opération Les Agriculteurs ont du cœur : dons de lait des producteurs et prise en charge de la transformation par Lactalis au Space, et par Sodiaal au sommet de l'élevage ; soutien du Groupe coopératif VIVESCIA, de son entreprise de meunerie - Grands Moulins de Paris qui ont offert 11 tonnes de farine Francine, soit l'équivalent de 11 000 paquets de 1kg, à la Banque Alimentaire de la Marne.

Dons de fruits et légumes : en 2020, près de 545 tonnes de fruits et légumes ont été offerts à notre réseau par Fruidor (395 T de bananes Banane / 150 T de poireaux, de tomates, de choux, de carottes).

23% des dons fruits et légumes via Clickdon, le portail des dons agro-alimentaires des Banques Alimentaires, viennent par l'intermédiaire de Solaal, association reconnue d'intérêt général, qui facilite le lien entre les donateurs des filières agricoles et alimentaires et les associations d'aide alimentaire. Solaal est partenaire historique des Banques Alimentaires, cette coopération est complétée par des dons au niveau local.

2. Par l'achat

L'achat et la redistribution de denrées alimentaires locales ont été expérimentés depuis le début de la crise par la FFBA (subventions exceptionnelles nationales "Covid-19") et sur le terrain notamment dans la Manche, le Bas-Rhin, en Occitanie, dans les Hauts-de-France, en Nouvelle Aquitaine, etc.

Exemple avec l'opération "Bien Manger pour Tous" en Occitanie : utilisation du budget prévu pour les cantines des collèges, pour acheter des produits aux producteurs locaux et les remettre aux associations d'aide alimentaire :

→ Livraison pour la Banque Alimentaire d'Aveyron : 1 400 paniers pour le mois de novembre 2020 avec :

- Viandes : préparation hachée - Fermes du Pays Bourian,
- Légumes : assortiment de pommes de terre, carottes Bio - GAEC de Montredon
- Fruits : pommes - SCEA les Vergers de Pruines
- Produits secs : farine de blé - Moulin de Galat

Exemple avec l'opération du Conseil Régional de Bretagne : aide financière de la région a rendu possible l'achat de denrées auprès des filières bretonnes. Exemple à la Banque Alimentaire de Saint-Malo où ce fonds a permis d'obtenir 5 tonnes de denrées dont 2 palettes de potage, 2 palettes de sardines/thon, 2 palettes de pois/haricots verts.

4. L'ENJEU DE L'ACCOMPAGNEMENT SOCIAL PAR L'ALIMENTATION, AU CŒUR DE LA MISSION DES BANQUES ALIMENTAIRES

Le cadre juridique fait clairement le lien entre aide alimentaire et accompagnement social. Ainsi, selon la loi dite "EGAlim", *"l'aide alimentaire a pour objet la fourniture de denrées alimentaires aux personnes en situation de vulnérabilité économique ou sociale, assortie de la proposition d'un accompagnement"*. Précurseur de cette logique, la FFBA a développé des actions d'accompagnement par l'alimentation dès la fin de l'année 1996, avec la production de fiches cuisine pédagogiques pour l'ensemble de son réseau.

Dès 2011, la FFBA a édité le guide "Les ateliers cuisine par le menu", qui marque la volonté de promouvoir de nouvelles formes d'accompagnement à destination des partenaires associatifs. L'atelier cuisine est en effet un moment de convivialité et d'échanges qui permet de cuisiner un plat ou un repas avec l'aide d'un animateur. Ce guide est en cours de refonte. Durant la crise, pour ne pas rompre le lien social au maximum, les Banques Alimentaires ont proposé des ateliers en distanciel complétant les 1259 ateliers qui ont pu se tenir en présentiel.

L'importance d'un accompagnement des bénéficiaires est étroitement liée à celui de faire découvrir (ou redécouvrir) certains produits alimentaires et d'amener la personne accueillie à se réapproprier l'acte vital que constitue la préparation d'un repas.

Les Banques Alimentaires ont aussi développé les actions de prévention santé. Par exemple, concernant le diabète qui est 3 à 4 fois plus fréquent parmi les populations précaires, elles montent des partenariats et projets avec la Fédération Française des Diabétiques, notamment pendant la semaine nationale de prévention du diabète. De même elles distribuent des kits de formation à l'alimentation infantile aux accompagnants des associations et CCAS partenaires.

Loin de se limiter à être des acteurs solidaires de la logistique alimentaire, les Banques Alimentaires ne cessent d'innover pour la solidarité :

- 5 000 ateliers-cuisine auprès de 40 000 personnes.
- 22 ateliers de transformation de produits alimentaires et 21 en projets
- 15 dispositifs itinérants et 10 dispositifs en projets pour répondre à la précarité en milieu rural et aller vers les personnes
- 8 chantiers d'insertion, pour assurer une mission d'accompagnement par l'emploi

4.1. POUR UNE SOCIÉTÉ DE L'ENGAGEMENT

La force du bénévolat : le renouvellement du bénévolat est un défi et une préoccupation constante des Banques Alimentaires pour construire jour après jour le lien social intergénérationnel autour des enjeux de l'alimentation. Une attractivité confirmée, avec 2,8% de nouveaux bénévoles en 2020 et + 6,5% de salariés. Sur 10 ans, ce sont 30% de bénévoles en plus qui se sont engagés dans le réseau.

Les Banques Alimentaires inscrivent leur action en pleine cohérence avec les Objectifs du Développement Durable, ce qui va totalement à l'encontre de l'affirmation de l'absence de solidarité avec les générations futures.



ODD 1 : Pas de pauvreté

- En France, deux millions de personnes entrent dans la catégorie de la grande pauvreté, cumulant de très faibles revenus et de nombreuses privations.
- 71% des personnes qui ont recours à l'aide alimentaire disposent de moins de 1 000 € par mois. L'aide apportée par les Banques Alimentaires représente 92€ euros par mois.



ODD 2 : Faim «zéro»

- Plus de 7 millions de personnes sont en situation de précarité alimentaire.
- En 2020, les Banques Alimentaires ont accompagné 2,1 millions personnes, contre 730 000 en 2009 : +171% en 11 ans.



ODD 3 : Bonne santé et bien-être

- Le rapport SOFI calcule que le coût de l'alimentation en matière de santé serait de 1 300 milliards de dollars par an et le coût climatique induit par les émissions de gaz à effet de serre de 1 700 milliards de dollars, à l'horizon 2030.
- 19% des bénéficiaires de l'aide alimentaire déclarent avoir du surpoids, 16% du diabète, 13% des maladies cardio-vasculaires (étude FFBA/Institut CSA 2020).
 - Les Banques Alimentaires développent la mise en place d'actions d'accompagnement complémentaires à la distribution : 5 000 ateliers-cuisine auprès de 40 000 personnes (2019).

ODD 4 : Education de qualité

- 963 000 jeunes de 16 à 25 ans n'étaient ni en études, ni en emploi, ni en formation en 2018, soit 13% de la classe d'âge (DARES ⁴).
- 63 000 jeunes sensibilisés par les Banques Alimentaires dans les établissements scolaires en 2020.
- 395 stagiaires et 158 services civique accueillis dans les Banques Alimentaires.
- 7 115 jeunes participent à la Collecte Nationale.



ODD 12 : Consommation et production responsables : réduire de moitié le gaspillage alimentaire mondial d'ici 2030

- En France, près de 10 millions de tonnes de nourriture consommable sont gaspillées, soit l'équivalent de 150 kg/hab./an.
- Dans les ordures ménagères, on trouve l'équivalent de 20 kg/hab./an de déchets alimentaires, dont 7kg de produits alimentaires emballés.
- Les Banques Alimentaires :
 - > 112 500 tonnes de denrées collectées.
 - > 75 000 tonnes sauvées de la destruction.



ODD 13 : Lutte contre les changements climatiques

- Selon la FAO, si le gaspillage alimentaire était un pays, il serait le troisième plus gros émetteur de gaz à effet de serre.
- Les Banques Alimentaires :
 - > 75 000 tonnes sauvées de la destruction.
 - > 300 000 tonnes d'émissions eq.Co² évitées.

